

Groupe de travail des Référents accessibilité des villes inclusives (GT-Ravi)

8e ateliers participatifs annuels Marseille, les 25 et 26 novembre 2021



Atelier A Cohabitation des cyclistes et des piétons (dans leur diversité)

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER

Animation : Bertrand Deboudt, Flavien Lopez (Cerema)
David Pignaud (Toulouse Métropole)

Liste des participants

| Nom | Prénom | Entité |
|-------------------------------|------------|---|
| Dautremer | Delphine | Aix Marseille Métropole |
| Drouillard-Belkahia | Seda | Ville de Paris |
| Etave | Franck | Ville d'Anglet |
| Lopez | Fabrice | Aix Marseille Métropole |
| Sarthou | Claire | Communauté d'Agglomération du Pays Basque |
| Sename | Emmanuelle | Communauté Urbaine de Dunkerque |
| TOTAL : 6 participants | | |

Rappel de la problématique

Dans les espaces publics urbains, notamment les villes denses, les interactions entre piétons et cyclistes sont nombreuses. Elles se sont notamment multipliées dans un contexte de crise sanitaire, et de mise en place d'aménagements cyclables temporaires. À défaut d'aménagements lisibles, prenant en compte les besoins de ces deux modes aux vitesses et comportements variés, des conflits d'usage peuvent survenir.

En particulier, il convient de concevoir les aménagements pour qu'ils permettent un haut niveau de sécurité et de service (continuité, efficacité, confort), à la fois pour les piétons et pour les cyclistes, dans toute leur diversité.

Comment gérer les intersections piétons/cycles au niveau des passages piétons et sur les grands espaces ? Quid des bandes d'interception de PP + Bandes d'éveil de la vigilance (BEV) + séparation trottoir/piste cyclables sur trottoir ? Comment aider les usagers vulnérables (personnes à déficiences visuelles, motrices par exemple) à se repérer et se déplacer sans conflit avec les cyclistes ?

Le livrable de cet atelier pourrait être constitué d'un ensemble de préconisations pour améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes. Ces recommandations pourraient notamment s'inscrire dans le contexte actuel de crise sanitaire, pendant laquelle des infrastructures cyclables sont rapidement déployées et nécessitent des réflexions quant aux interfaces entre piétons et cyclistes.

Programme / Déroulé

J1 15h00-18h30 : Présentation des réalisations locales des contributeurs, échanges :

Continuité des pistes cyclables à proximité des arrêts de bus, et traitement des traversées piétonnes

Traitement de la séparation piétons-cycles : en section courante, à proximité des arrêts de bus, etc. :
Quels séparateurs ? Quels coûts ?

Traitement des cyclistes dans les espaces piétons

J2 9h00-12h30 : Synthèse des échanges et réflexion sur la structure des livrables

Compte-rendu des principaux points présentés / échangés

La cohabitation des piétons et des cyclistes sur l'espace public : quels enjeux ?

Les politiques publiques de réaménagement de la voirie pour en faire un nouvel espace de vie locale, accessible à la fois aux piétons et aux cyclistes, croisent les enjeux des politiques de mobilité visant un rééquilibrage des déplacements notamment au profit de la marche et du vélo.

La réussite de ces politiques est conditionnée à la mise en œuvre de solutions techniques offrant des aménagements de qualité, maillons d'itinéraires piétons et cyclables continus.

Dans cette perspective, les échanges menés de l'atelier A, sont partis de la thématique de la cohabitation des cyclistes et des piétons (dans leur diversité). Le consensus suivant a émergé.

La mixité piétons-cycles peut apparaître comme une solution technique intéressante car peu consommatrice d'espace. Pourtant, si elle ne doit pas être exclue par principe, elle ne constitue pas un service rendu aux usagers de l'un ou l'autre de ces deux modes. Ainsi, la solution de mixité piétons-cycles ne saurait être étudiée sans avoir questionné au préalable d'autres composantes de la voirie que celles propres aux piétons et aux cyclistes.

C'est pourquoi la production de l'atelier a dépassé la question de la cohabitation des piétons et des cyclistes sur un même espace restreint pour préciser les conditions d'une cohabitation harmonieuse des cyclistes et des piétons sur l'espace public en général.

Présentation du livrable produit

Le contenu des échanges menés dans l'atelier est structuré par la suite autour des points suivants :

- Une synthèse présentant la vision globale et les options à privilégier pour faire émerger des solutions satisfaisantes pour les deux modes que sont la marche et le vélo
- Un rappel de la boîte à outil des aménagements possibles en matière de cohabitation des piétons et des cyclistes sur un même espace (hors présence de véhicules motorisés)
- Des recommandations à prendre en compte pour traiter certaines interfaces

Ressources identifiées

Cerema, [Les trottoirs partagés piétons-cyclistes à l'étranger](#)

Cerema, [Rendre sa voirie cyclable : les clés de la réussite](#)

Cerema, [Collection « Les cheminements des personnes aveugles et malvoyantes \(PAM\) » - Fiche n°7 Séparation d'espaces piétons-véhicules](#)

Référentiel de Nantes Métropole : [fiche vélo à niveau du trottoir et cohabitation piétons-cyclistes](#)

Belgique : **comparatif de dispositifs de séparation en page 7 du Bulletin CRR** : « [Recherche d'un dispositif de séparation entre piétons et cyclistes sur piste D9 et réalisation d'un test sur le site du CRR de Sterrebeek](#) »

Jurisprudence Strasbourg TA 23 janvier 2013 : <https://ddp-gironde.org/images/Strasbourg-TA-23janv2013.pdf>